



Assistant/e en médias imprimés AFP, en procédure d'audition

- ▷ La nouvelle ordonnance abroge l'ordonnance et le plan de formation d'assistant/e en médias imprimés du 3 mai 2011. Les domaines spécifiques sont réduits de six à trois. Le domaine spécifique choisi est nouvellement inscrit dans le contrat d'apprentissage.
- ▷ L'ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Délai d'audition: 9 février 2024

Dans une lettre du 4 décembre 2023, le SEFRI soumet le projet d'ordonnance et de plan de formation concernant la profession d'assistant/e en médias imprimés AFP et donne les informations suivantes:

Titre protégé

- Assistant/e en médias imprimés AFP

Domaines spécifiques

- Impression
- Façonnage et production de matériel d'emballage
- Techniques publicitaires

Durée de la formation

2 ans

Nombre total de contrats d'apprentissage en 2022

63

Profil de la profession

Les assistants/es en médias imprimés avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les connaissances, les aptitudes et les comportements ci-après:

- a) Ils/elles travaillent dans les domaines de l'impression à feuille, de l'impression rotative, de l'impression numérique et de la sérigraphie ainsi que dans les domaines du façonnage, de la production de matériel d'emballage et des techniques publicitaires;
- b) Ils/elles réalisent des impressions sur différents matériaux, exécutent des travaux de façonnage, produisent du matériel d'emballage et des emballages et fabriquent des produits publicitaires;
- c) Ils/elles sont spécialisés/es dans certaines méthodes de production et interviennent tout au long de la chaîne de production;
- d) Ils/elles sont responsables des travaux spécifiques de préparation et de suivi ainsi que du stockage et du transport des matériaux et des produits;
- e) Ils/elles assurent les travaux de nettoyage et d'entretien des infrastructures de l'entreprise.

Formation à la pratique professionnelle

Durée moyenne sur toute la durée de la formation professionnelle initiale: 4 jours par semaine

Organes responsables

Office paritaire de formation professionnelle pour la communication visuelle (OPF)

www.dpsuisse.ch

Verband Werbetchnik und Print (VWP)

www.vwp.swiss

Les projets des ordonnances sur la formation professionnelle initiale et les plans de formation correspondants sont disponibles sur le site Internet du SEFRI: www.sefri.admin.ch > Formation > Formation professionnelle initiale > Procédure d'audition
